

## PARRAINAGE

### Les enfants victimes de la dioxine

La plupart des familles ayant un ou plusieurs enfants, victimes de la dioxine contenue dans l'Agent Orange, sont pauvres, en plus un des adultes doit parfois cesser de travailler pour s'occuper d'eux. *Pour ces familles, c'est la survie quotidienne.*

Des organismes sociaux au Vietnam les recensent et nous communiquent les enfants qui ont besoin d'aide.

### Votre aide

En versant 46 € par trimestre pendant 2 à 3 ans, vous permettez à ces familles de souffler, de ne plus être obnubilées par la hantise du lendemain.

Nous en profitons pour faire le point avec elles, trouver les meilleures solutions possibles pour qu'elles améliorent leur sort et n'aient plus besoin de notre aide au bout de quelques années.

Si l'enfant a besoin de soins ou d'une opération chirurgicale, nous étudierons la solution avec les organismes compétents et si nécessaire financer les actions entreprises. S'il peut étudier, apprendre un métier, nous l'encourageons à le faire.

Si la famille a un projet viable (élevage, plantation, pisciculture, artisanat, commerce...), nous l'étudierons avec soin, et si le projet est retenu nous pouvons lui accorder un prêt et l'accompagner pour le mener à bien.

*Tout cela se fait en accord avec vous, vous êtes tenu au courant chaque fois qu'une décision importante est à prendre.*

### Votre engagement

L'engagement de parrainage dure *deux ans*, au bout de ce temps, nous examinerons avec vous la situation de l'enfant et de sa famille. S'il a encore besoin d'être aidé et que vous acceptez de continuer à le faire, l'engagement est prolongé *d'un an* et, à l'issue de cette nouvelle année, nous faisons à nouveau le point ensemble.

Si vous désirez interrompre votre aide au cours de l'engagement, l'association continuera à verser à votre filleul l'aide promise et recherchera un nouveau parrain.

*Pendant la durée du parrainage, nous vous encourageons à établir des liens personnalisés avec l'enfant et leur famille, échange de lettres, de mails, voire cadeaux, nous disposons des traducteurs dans les deux sens pour vous faciliter la tâche, leur rendre visite si vous allez au Vietnam. Par contre nous vous demandons de ne pas confondre parrainage et adoption, les enfants ont en général encore leur famille, et s'ils sont orphelins, ils sont dans des organismes d'accueil (orphelinat, institutions diverses ...), il convient donc d'être discret, respecter l'enfant, respecter leurs parents ou les organismes qui s'occupent d'eux, ceci pour ne pas entraver leur travail et leur responsabilité. De notre côté nous veillons à vous éviter d'être importunés par les familles indélicates (c'est rare mais malheureusement il en existe).*

Nos correspondants au Vietnam font le suivi des enfants et leur famille.

# PARRAINAGE

## Modalités pratiques

Si vous acceptez de parrainer un enfant :

- Envoyez nous le bulletin de participation avec la case «Parainage» coché.
- Nous prendrons contact avec vous, et dès que nous disposons d'une demande, nous vous faisons parvenir la fiche de l'enfant avec son état civil, son état de santé, et son niveau scolaire. Le parrainage démarre à ce moment là.
- Notre correspondant au Vietnam informe la famille ou l'organisme qui s'occupe de l'enfant du parrainage, les informations sur la (le) marraine (parrain), et effectue les premiers versements.
- Par la suite, les versements en France, comme les remises au Vietnam seront effectués chaque trimestre, et les informations sur les visites à la famille, sur les remises d'argent vous seront disponibles. *Les sommes versées sont intégralement remises aux familles.*

## Moyen de paiement

Chèques: libeller à l'ordre de «Vietnam les enfants de la dioxine»

Virements bancaires:

Association Vietnam les enfants de la dioxine  
RIB :30004 00150 00010021821 13 BNP PARIBAS PARIS LOWENDAL  
IBAN: FR76 3000 4001 5000 0100 2182 113  
N° BIC (ou SWIFT) : BNPAFRPPXV

## Adresses utiles

*Les correspondants de l'association au Vietnam:*

A Hanoi: Mme -TA THI Thinh P.1-D8B, Phong 1, Khu tập thể Kim Liên,  
tél. (84) 4.5760313, email: [tathithinh@hotmail.com](mailto:tathithinh@hotmail.com)

A Ho-Chi-Minh-Ville: Mme TRẦN THI My Quyên , Université semi-publique Hoa Sen,  
8 Nguyen Van Trang, Q1,  
tél. (84).8.8301877, email: [ttmquyen@hoasen.edu.vn](mailto:ttmquyen@hoasen.edu.vn)

*Les traducteurs (vietnamien - français , français – vietnamien)*

M NGUYEN Triêu Dong  
14 Rue Martin Luther King  
38400 SAINT MARTIN D'HERES  
tel: 04 76 89 41 84, email: [ntdong@worldonline.fr](mailto:ntdong@worldonline.fr)

## PARRAINAGE

Mme Van Huong PAILLET  
20 Place des Géants  
38100 GRENOBLE  
Tel: 04 76 22 15 43, email: [pailletvh@gmail.com](mailto:pailletvh@gmail.com)

Mme Nguyễn Thi Bích Loan  
42 A rue du Canal,  
67469 SOUFFELWEYERSHEIM,  
tél. 03 88 33 98 95, email: [ntbichloan@yahoo.fr](mailto:ntbichloan@yahoo.fr)

M Nguyễn Nhon Quang  
26 rue Matisse,  
78960 Voisins le Bretonneux,  
tél. 01 30 64 50 17, email: [nguyenn@yahoo.fr](mailto:nguyenn@yahoo.fr)

### Déductions fiscales

Les versements effectués ouvrent droit à une déduction fiscale de 66% du montant global des sommes versées dans l'année, dans la limite de 20% des revenus imposables.

### Pour tous renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à nous contacter:

Par téléphone: 03 88 33 98 95

Par internet: [vned@free.fr](mailto:vned@free.fr) , [ntbichloan@yahoo.fr](mailto:ntbichloan@yahoo.fr) (secretariat)

Par courrier:

Vietnam les enfants de la dioxine  
24, rue Henri Martin (Bt C), 94 200 Ivry  
FRANCE

Site Internet : <http://vned.free.fr>